

COMMUNE
DE
SAINT-LÉGER
77510

Tél. 01.64.20.98.24

Fax 01.64.04.57.80

E-Mail : mairie-saintleger2@wanadoo.fr



AVIS

Les garçons et les filles de nationalité française, nés en **NOVEMBRE 2007** sont priés de se rendre à la mairie munis :

- du livret de famille,
- de la carte d'identité
- d'un justificatif de domicile

afin de procéder à leur recensement citoyen avant le **30 NOVEMBRE 2023**, dernier délai.

(Recensement obligatoire)

Saint Léger, le 31 octobre 2023



Le Maire,

Maire-France GUIGNIER